

Procès-verbal du Conseil d'Ecole

Du jeudi 16 juin 2016

Présents :

Mme ROY : adjointe à la jeunesse

Les parents d'élèves : M. CHENE et (Liste indépendante), Mme LENFANT (Liste Indépendante) et Mme YAZID (FCPE)

Les enseignantes : Mme Julie ESPAGNOL, Mme Manuela MINAULT

Une ATSEM : Mme CHAUVIER

La directrice : Mme Nathalie DAVID

Excusés :

Mme HANNIBAL : Inspectrice de l'Education Nationale

M. DOREAU : Parent d'élève (Liste Indépendante)

Mme DA COSTA : Parent d'élève (Liste Indépendante)

Absente :

Mme LESPIAT : Parent d'élève (Liste FCPE)

1 – Bilan des projets (par classe et collectifs)

Projets collectifs :

- Le thème des instruments de musique (fabrication d'instruments de musique, visite du musée de la musique à Montoire, spectacle de l'école, interventions de musiciens),
- Les portes ouvertes au mois de novembre ont été un véritable succès comme chaque année (parcours d'orientation dans l'école avec les parents, activités dans chaque classe et goûter),
- Les Délices d'Arcadine : salon de thé éphémère où les parents sont invités à goûter la cuisine des enfants. Un très grand nombre de parents se sont déplacés,
- Le goûter de Noël : avec cadeaux pour les classes et goûter offert aux enfants avec la coopérative scolaire,
- Le Carnaval : cette année il s'est déroulé dans l'enceinte de l'école à cause des événements de novembre 2015 en présence des parents,
- Le spectacle de l'école qui a montré le travail des enfants et de toute l'équipe pédagogique.
- Cinéma les Studios pour les classe de PS/GS et GS

Projets par classe :

- Classe de PS/GS : travail sur le conte Pierre et le Loup
- Classe de MS : travail sur le thème des petites bêtes avec une sortie au musée de la Loire
- Classe de GS : travail sur les ogres et les sorcières, réalisation d'un film d'animation

2 – Bilan des APC

Ces activités ont permis d'apporter une aide aux enfants qui étaient confrontés à certaines difficultés scolaires (les GS tout au long de l'année et les MS en fin d'année), à apprendre des rudiments d'anglais au travers d'activités ludiques pour les GS et la réalisation d'un film d'animation pour les GS).

3 – Intervenants extérieurs

Quatre bénévoles de l'association Lire et Faire Lire ont été présents toute l'année pour lire des histoires aux enfants le mardi, mercredi et jeudi. Nous espérons qu'ils seront toujours présents l'an prochain.

4 – Bilan financier : OCCE

La grande majorité des fonds a servi à financer toutes les sorties scolaires payantes : le musée de la musique à Montoire, la Maison de la Loire à Montlouis, le cinéma les Studios. Mais aussi, les portes ouvertes, le goûter de Noël, le Carnaval, la cuisine dans chaque classe, des abonnements à l'Ecole des Loisirs, des abonnements à Bayard Jeunesse pour renouveler le fond de la BCD, et enfin les projets de chaque classe ont pu être financés. Tous les projets ont pu être réalisés grâce à la participation financière des parents, aux différentes ventes de gâteaux et à la kermesse. La vente des photos n'a pas permis de récolter beaucoup de fonds et l'équipe envisage de changer de photographe qui pratique des prix trop élevés avec une qualité de photo décevante.

A ce jour, le solde des comptes est d'environ 2000€. Il reste à déduire le cinéma pour deux classes (environ 150€), la maison de la Loire (environ 100€), l'achat de DVD pour le film d'animation (100€).

5 – Effectifs pour l'année 2016-2017

70 élèves sont inscrits pour l'année scolaire 2016-2017. Ce nombre n'est pas figé, il peut évoluer jusqu'à fin août.

L'an prochain, il y aura donc : 24 PS, 20 MS et 26 GS.

Les répartitions seront décidées fin août. Les répartitions seront affichées la veille de la rentrée.

NOUS RAPPELONS AUX PARENTS QUE SEULE L'EQUIPE ENSEIGNANTE DECIDE LES REPARTITIONS. ELLES SONT FAITES DE FACON REFLECHIE ET EN FONCTION DE DIFFERENTS CRITERES PROPRES AUX ENSEIGNANTES. AUCUNE REQUETE DE PARENTS NE SERA RECEVABLE. IL EN EST DE MEME POUR LES REPARTITIONS DES GRANDES SECTIONS EN CP.

6 – Equipe enseignante et ATSEM

Aucun mouvement du personnel titulaire n'est prévu pour la rentrée :

γ Les enseignantes :

- Julie ESPAGNOL
- Manuela MINAULT
- Nathalie DAVID (directrice)

γ Les ATSEM :

- Annick CHAUVIER
- Laëtitia GEOFFROY

L'équipe enseignante et l'équipe d'ATSEM ne savent toujours pas si Isabelle LECHARPENTIER (ATSEM) reprendra à la rentrée prochaine.

7 – Travaux et investissements

- Les menus travaux sont réalisés régulièrement et nous en remercions le personnel municipal. Par contre, les demandes concernant l'informatique ne sont pas honorées. Mme ROY se charge d'en informer le service.
- Un courrier rédigé par les représentants de parents à l'attention de Mme ROY concernant la dangerosité des buissons a été pris en compte. La directrice a rencontré le responsable des Espaces Verts, Monsieur THEBAULT, début juin. Il a été convenu que les arbres soient élagués, qu'une partie des buissons soient retirée et l'autre partie taillée cet été. Monsieur THEBAULT a également précisé que deux arbres seront abattus sur le terrain jouxtant la cour de l'école car ils penchent dangereusement sur la structure de jeux. Nous rajoutons aujourd'hui qu'il est également nécessaire d'entretenir ce terrain dont les hautes herbes dépassent sur la cour.
- Depuis début juin la gâche électrique du portail principal dysfonctionne. Selon Monsieur VIERA, responsable des services techniques, il ne sera réparé que cet été lorsque le portail sera repeint.
- La peintre en bâtiment de la Mairie est passée pour faire le point sur les peintures et elle a remarqué qu'il y avait de nombreuses fuites d'eau dans les classes. Les plaques au plafond, récemment changées, sont gorgées d'eau.
- Nous évoquons à chaque conseil d'école la dangerosité de deux jeux extérieurs. Il n'y a toujours pas de réparation en vue. Mme ROY répond qu'il n'y a toujours pas les fonds nécessaires. Un des deux jeux sera retiré définitivement sur la demande de la directrice. Il est rappelé à Madame ROY qu'il n'y a plus que deux jeux dans la cour : le bac à sable et le toboggan.
- Nous nous posons la question de l'entretien du bac à sable. L'école accueillant des enfants tout au long de l'année, le sable est-il changé ou traité ? Dernièrement, nous avons constaté que le sable était rempli de fourmis jaunes et de larves. Serait-il possible d'avoir une bâche ? Madame ROY répond qu'il n'y aura pas de bâche et que le sable est changé chaque année.
- Les portes de la cabane à vélos devraient être réparées cet été.
- Etant donné que les enfants ont de moins en moins de jeux de cour, serait-il possible d'avoir des tracés sur la partie dure ? (Marelle, ...). Mme ROY répond que cela est possible, il suffit de faire une fiche e-attal.
- Les ATSEM ont demandé à avoir des « poteaux à linge » derrière l'école. La directrice a fait la demande auprès de Mme CHRISTOPHE, responsable des achats, qui a proposé de racheter un séchoir. Les ATSEM ne sont pas d'accord avec cette proposition. Madame ROY se renseigne afin de savoir s'il est possible ou non d'installer ces poteaux.
- Un dallage est demandé devant la porte de secours qui donne sur la cour. En effet, il y a de la terre sur cette partie et lorsqu'il y a un exercice de sécurité, les enfants sortent en chaussons. Madame ROY répond qu'il faut en faire la demande lors des prochains crédits d'investissement.

8 – Absence des ATSEM

Nous aimerions connaître l'avenir au sein de l'école de Charline DELALANDE (ATSEM remplaçante en CDD). Son contrat va-t-il être renouvelé ? Va-t-elle rester à l'école maternelle ARCADINE ? Toute l'équipe souhaite vivement que Charline soit présente l'an prochain, soit sur le remplacement d'Isabelle LECHARPENTIER, soit en complément de cette dernière si elle devait reprendre en mi-temps thérapeutique.

Nous souhaiterions que la municipalité raccourcisse la période de non remplacement lorsqu'une ATSEM est absente ou que cette absence soit comblée par une ATSEM d'une autre école ayant un plus grand nombre d'ATSEM. Cette année, une absence longue n'a pas été remplacée et la directrice s'est vue effectuer des tâches qui ne lui incombent pas. Les deux autres ATSEM restantes ne peuvent pallier ce manque. Ce non remplacement a porté préjudice à toute l'équipe et a entraîné une surcharge de travail pour la directrice.

Un courrier a été adressé à Madame ROY début avril avec une réponse fin mai. Madame ROY a répondu que cette absence intervenait en même que d'autres absences d'ATSEM dans les autres écoles et qu'il n'était pas possible de déplacer une ATSEM. Madame ROY affirme à ce jour, qu'en cas d'absence d'une ATSEM au sein de l'école maternelle ARCADINE, une ATSEM d'une autre école de MONTLOUIS viendra en renfort.

9 - Questions diverses préparées

- La fête de l'enfance : L'équipe enseignante se pose la question de continuer à représenter l'école lors de la fête de l'enfance. Cette manifestation est organisée par la municipalité un dimanche entier et demande un investissement énorme de la part des enseignantes : préparation des décors, transport du matériel, montage du stand, décoration du stand, tenue du stand, démontage du stand et à nouveau transport du matériel. Lors des dernières éditions, les enseignantes ont constaté que peu d'enfants de l'école venaient à cette fête (20%). Il y a également un manque d'investissement de la part des parents pour cette fête (en moyenne 2 parents). Il faudrait environ 8 parents pour que ce stand existe dans de bonnes conditions. Par ailleurs, la directrice remercie Aude XAVIER, directrice de l'accueil de loisirs, qui met à disposition deux animateurs pour aider dans la journée. Cette année, 8 parents se sont investis suite à l'information que nous avons transmise aux parents. Nous les en remercions vivement. Nous représentons l'école cette année mais ce sera sans doute la dernière année. Trois écoles se sont déjà retirées.
- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : Un deuxième exercice est obligatoire depuis cette année. Il sera effectué la dernière semaine d'école.

10 – Conclusion

L'équipe pédagogique remercie vivement tous les parents qui se sont investis tout au long de l'année que ce soit dans : l'accompagnement lors des sorties scolaires, l'encadrement lors d'activités spécifiques en classe (ateliers cuisine, jeux de sociétés, ...), la préparation de la kermesse, la participation lors de la kermesse, la participation financière. Cette année, nous avons eu la chance d'avoir des parents très investis.

L'équipe enseignante remercie la municipalité d'offrir à l'école :

- 2 spectacles par an (Jazz en Touraine et le spectacle de Noël)
- Une subvention versée à la coopérative scolaire d'environ 350€
- Des cars pour le transport lors des sorties scolaires
- Une subvention pour le projet de Mme MINAULT : 115€

Les questions des parents non préparées abordées au Conseil d'Ecole n'apparaissent pas dans le procès-verbal.

Fin de la séance : 19h30

Secrétaire : la directrice Nathalie DAVID